

Lettre aux Amis et Bienfaiteurs

N° 80



Chers Amis et Bienfaiteurs,

Le traitement que la hiérarchie de l'Église catholique inflige à la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, depuis bientôt quarante ans et jusqu'à aujourd'hui, relève d'une profonde injustice. Nous le notons sans aucune amertume car nous nous rappelons de la huitième béatitude : « *Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour l'amour de la justice car le Royaume des cieux leur appartient* »¹. Mais le profit surnaturel que nous espérons de notre situation ne doit pas nous empêcher de souhaiter ardemment que reviennent de l'erreur ceux qui se sont égarés. Pour le salut de toutes les âmes errantes, nous implorons du Ciel que sonne bientôt le triomphe de la vérité en même temps que le glas de cette injustice.

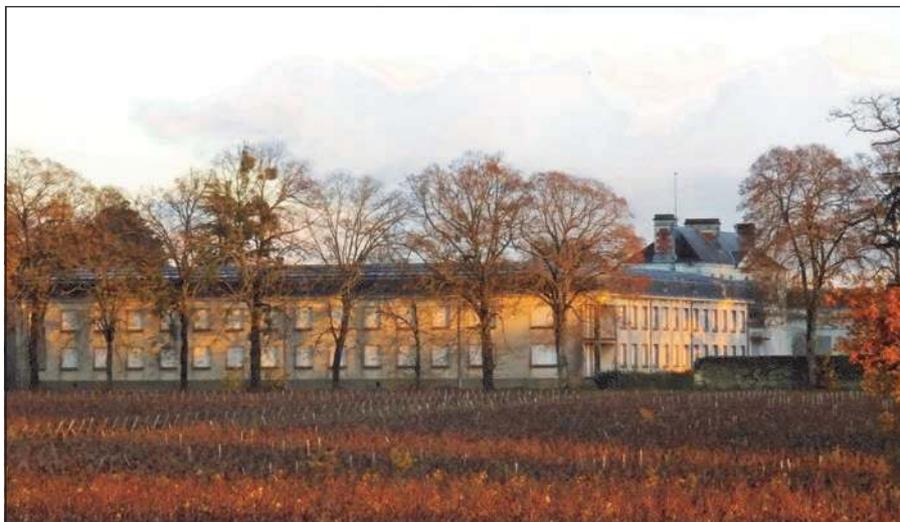
En attendant, notre chère Fraternité demeure toujours marginalisée parce qu'elle « *refuse de suivre la Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante qui s'est manifestée clairement dans le Concile Vatican II et après le Concile dans toutes les réformes qui en sont issues* »². Aujourd'hui encore, c'est de ce même crime qu'elle reste accusée ; aujourd'hui encore, il lui suffirait d'apposer sa signature sur une formule d'adhésion à la réforme doctrinale du concile et à la réforme liturgique de la messe pour que sa réintégration fût agréée. Pourquoi s'obstiner à ne pas la donner ? Pourquoi Monseigneur Fellay n'a-t-il pas saisi la main que Benoît XVI lui tendait en cette

1 - Math. 5, 10

2 - Déclaration de Monseigneur Lefebvre du 21 novembre 1974

année 2012 ? Et maintenant, le moment favorable est passé puisqu'il n'est plus le pape !

Pourquoi ? Parce que ce Pape faisait l'obligation à la Fraternité de reconnaître la licéité de la nouvelle messe et le concile Vatican II comme faisant partie intégrante de la Tradition. Il nous est vraiment nécessaire de comprendre en profondeur les motifs pour lesquels l'acceptation de telles conditions nous est moralement impossible. Elle nous soumettrait à la nouvelle religion que nous avons toujours combattue et elle empoisonnerait gravement nos âmes. Nous



Le futur prieuré de Nantes à La Placelière (44)

souhaitons redire ici pourquoi la sujétion à l'une et à l'autre de ces deux conditions est inconcevable afin que chacun garde bien à l'esprit les motifs de fond qui justifient de persévérer sur cette ligne de crête que suit la Fraternité.

En ce qui concerne la nouvelle messe d'abord, nous faisons nôtre la gravissime conclusion à laquelle étaient parvenus les cardinaux Ottaviani et Bacci, avant même la promulgation de la nouvelle messe: « *Elle s'éloigne de façon impressionnante, dans l'ensemble comme dans le détail, de la théologie catholique de la sainte messe* »³. La Fraternité demeure dans le sillage de ce premier manifeste de protestation contre la nouvelle messe. Elle affirme⁴, tout particulièrement, que la nouvelle liturgie fait disparaître le caractère propitiatoire du Sacrifice de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur la croix⁵ et que ce gommage volontaire, opéré dans la liturgie, constitue une trahison de l'esprit de sa divine oblation. La motivation la plus profonde de la venue du Fils de Dieu sur terre pour souffrir sa Passion se trouve effacée de la nouvelle messe. Alors qu'Il s'est incarné pour se livrer lui-même en victime d'expiation et qu'Il est mort sur la croix à cause de nos péchés « *pour apaiser Dieu*

3 - Cardinaux Ottaviani et Bacci dans le « Bref Examen et Critique » daté du 5 juin 1969

4 - Monseigneur Lefebvre dans « La messe de toujours », à partir de la page 257

5 - Monseigneur Lefebvre dans « La messe de toujours », page 270 : « *On a retiré du nouvel Ordo tous les textes qui affirmaient de manière très claire la fin propitiatoire, fin essentielle du sacrifice de la messe. On y trouve encore une ou deux légères allusions, c'est tout. Or cela a été fait parce que la fin propitiatoire est niée par les protestants. Les prières qui exprimaient explicitement l'idée de propitiation comme celles de l'offertoire et celles prononcées par le prêtre avant la communion ont été supprimées* ».

et nous le rendre favorable »⁶, la nouvelle messe a supprimé cette finalité propitiatoire du Sacrifice qui représentait pourtant la quintessence de l'esprit catholique.

On ne doit donc pas s'étonner de nous entendre dire que la nouvelle messe, même sans les dérapages particuliers auxquels elle donne lieu si souvent au nom du principe de créativité liturgique et même lorsqu'elle est célébrée par un prêtre pieux, est incapable de plaire à Dieu. Ne réagissons pas d'une façon émotionnelle à cette affirmation maintes fois répétée par Monseigneur Lefebvre, mais cherchons à comprendre pourquoi cette conclusion objective s'impose à nous.

Le nouveau rite n'exprime plus le Sacrifice rédempteur de notre divin Sauveur tel qu'il s'est réellement déroulé sur la croix bien que ses auteurs prétendent, pour le principe, avoir conservé cette fidélité. En conséquence, il trompe gravement

les âmes qui pensent assister à la messe demeurée substantiellement inchangée quand elles se trouvent en réalité aux prises avec une liturgie qui a été détournée de sa fin. De nom, la nouvelle liturgie est dite catholique ; de contenu, elle ne l'est pas.



*Pontmain (53): la maison des voyants,
nouvelle propriété de la Fraternité Saint-Pie X*

Le coup de maître de Satan consiste en ce que soit aujourd'hui réputée catholique une liturgie plus proche de la cène protestante que de la messe catholique.

Aujourd'hui désigné comme la forme ordinaire du rite romain, ce rite, non content de ne plus véhiculer la religion catholique, distille une religiosité tout humaine, qui prend à peine le temps de mentionner que l'homme est d'abord un pauvre pécheur et son devoir de sans cesse lutter contre les trois concupiscences pour pouvoir faire son salut. Au contraire, les textes de la nouvelle messe célèbrent l'homme et son travail sur la terre. C'est en vain que l'on y recherche les oraisons antiques, si fréquentes dans le missel traditionnel, qui invitaient les catholiques à mépriser les choses de la terre pour se

6 - Catéchisme du Concile de Trente, page 247, éditions DMM.

consacrer à celles du ciel. A la dimension verticale de l'existence, la nouvelle messe substitue une vision horizontale, profane.

En réalité, rares sont les catholiques qui demeurent toute leur vie des pratiquants assidus de la messe réformée. Elle se trouve tellement désacralisée que les hommes qui cherchent réellement Dieu ne parviennent pas à l'y trouver. Beaucoup d'entre eux, écœurés, ont déserté les sanctuaires réformés parce qu'ils ne retrouvaient justement plus la religion de leur enfance. Ils ne supportaient plus cette exaltation de l'homme jusqu'à l'oubli du Fils de Dieu mort sur la croix pour les sauver. Ils comprenaient obscurément que cette messe ne leur disait plus la religion qu'on leur avait enseignée. Quel a été leur péché ? C'est vraiment une question que l'on peut se poser. Qu'ont-ils fui ? Une nouvelle religion qui voulait subrepticement s'imposer à leurs consciences sans avouer qu'elle était nouvelle. Ce sont souvent ces gens, ayant à l'époque cessé la pratique dominicale, qui ont gardé la foi tandis que les autres, imprégnés dimanche après dimanche des nouveaux rites, sont hélas devenus les adeptes de la doctrine conciliaire. A liturgie nouvelle, religion nouvelle !

Nous condamnons l'équivocité de cette nouvelle messe. Elle n'exprime plus le dogme catholique. Elle peut certes être comprise d'une façon catholique par un catholique mais est également comprise d'une façon protestante par un protestant. Comment cela est-il possible ? Il s'agit là d'une subtile alchimie qui passe par la modification des paroles, des gestes et de beaucoup de signes liturgiques. Il s'agit d'édulcorer d'une façon quasi systématique les expressions trop ouvertement catholiques et de les remplacer par d'autres, suffisamment floues pour que les protestants puissent les comprendre aussi dans leur sens. C'est ainsi que l'on a diminué le nombre et atténué la précision des symboles qui expriment les dogmes de la présence sacramentelle, du renouvellement du sacrifice de la croix, du sacerdoce du prêtre. Désormais, l'insistance porte sur une présence seulement spirituelle du Christ parmi les hommes, sur la dernière Cène, repas au cours duquel le pain fut rompu et partagé, sur le rôle de l'assemblée qui célèbre avec le prêtre. Il est absolument stupéfiant, d'un point de vue historique, de constater que toutes les distorsions qui ont été opérées par les artisans de la nouvelle messe ressemblent à s'y méprendre à celles que les réformateurs protestants avaient innovées pour opérer le glissement de la messe catholique vers la cène protestante.

La nouvelle messe ne saurait donc plaire à Dieu parce qu'elle est trompeuse, nocive et équivoque : *« elle ne saurait faire l'objet d'une loi obligeant comme telle toute l'Eglise. En effet, la loi liturgique a pour objet de proposer avec autorité le bien commun de l'Eglise et tout ce qui est requis. La nouvelle messe de Paul VI représentant la privation de ce bien ne saurait faire l'objet d'une loi : elle est non seulement mauvaise mais illégitime, en dépit de toutes les apparences de légalité dont on a pu l'entourer et dont on l'en-*

ture encore. »⁷ Nous refusons donc d'admettre comme légitime cette liturgie mauvaise, qui s'oppose à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Nous réputons au contraire la nouvelle messe illégitime et illicite. Ceux qui se sanctifient en y assistant se sanctifient malgré elle et non pas grâce à elle. Un jour, elle sera à jamais bannie des sanctuaires catholiques.

C'est pourquoi, à la suite de Monseigneur Lefebvre, nous recommandons vivement à nos fidèles de ne jamais y assister activement, même si des convenances permettent d'y être passivement présent. Ce n'est sans doute pas parce que l'on y assiste une fois que l'on va perdre la foi et ce n'est donc pas cette raison qui est essentielle dans notre opposition à la nouvelle messe. Le motif le plus profond pour lequel nous déconseillons aux catholiques d'assister à la nouvelle messe reste qu'un tel culte ne peut que déplaire à Dieu et que les fidèles ne doivent jamais prendre part, de toute évidence, à un culte qui déplaît à Dieu, même pour faire plaisir à leurs proches.

Quant au concile Vatican II, il est aujourd'hui reconnu et abondamment prouvé, même dans des sphères fort éloignées de la Fraternité, qu'il a été piloté par des théologiens novateurs dont le souci n'était nullement l'exposition de la foi. Ils sont

nombreux à l'avoir avoué et à s'en être vantés à l'issue du Concile. Ce vers quoi ils ont tendu tant qu'ils ont pu pendant les quatre sessions de Vatican II, c'est à une réconciliation officielle entre l'Eglise et le monde moderne. Les déclarations conciliaires, soumises à leur forte influence, sou-



La future chapelle de Paray-le-Monial (71) ...

vent inspirées ou écrites par eux, ont cherché à dissimuler les vérités les plus décriées par l'esprit moderne, comme s'ils en avaient honte et comme s'ils n'y croyaient plus⁸. En revanche, ces mêmes textes ont exprimé leur admiration pour le monde moderne en le célébrant. Ils en ont adopté non seulement le langage et les schémas intellectuels mais les idées elles-mêmes qui sont celles de la Révolution française, de la déclaration des droits de l'homme et

7 - Abbé Jean-Michel Gleize : « *Vatican II en débat* », page 63.

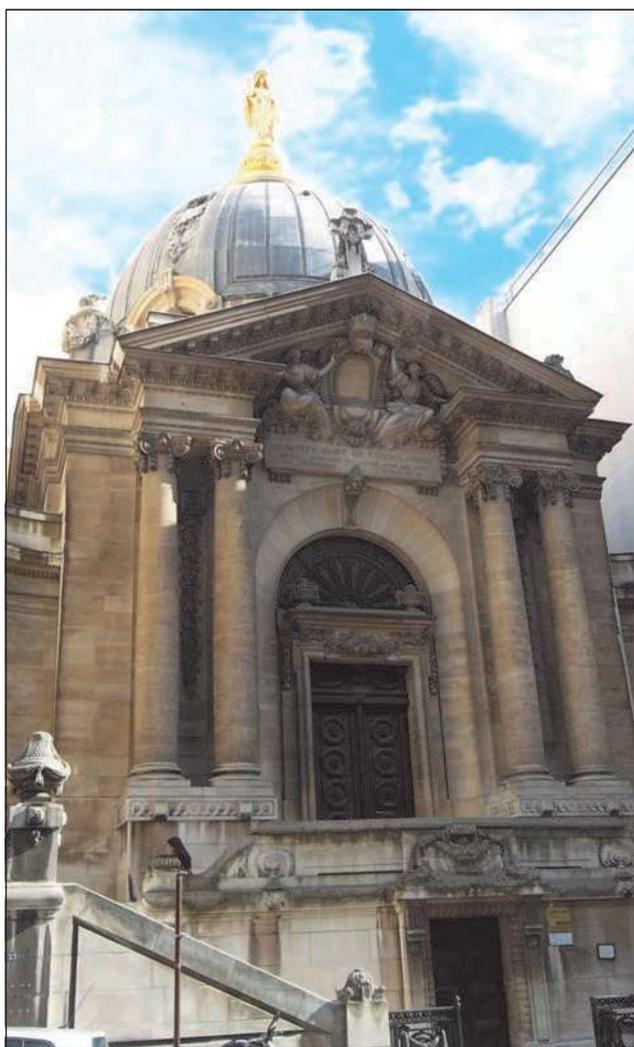
8 - Dans des domaines très divers, citons l'existence de l'enfer, la condamnation du communisme, la médiation universelle de la sainte Vierge Marie ...

des philosophies modernes. Depuis lors, le message officiel de l'Eglise se trouve en collusion avec l'esprit du monde.

Vatican II a finalement caressé l'utopie de voir l'Eglise et le monde se donner la main pour que l'humanité chemine sur des sentiers nouveaux. Fini le vieil antagonisme de tous les siècles passés entre l'Eglise et le monde ! Le dialogue, hissé au rang de nouvelle vertu, permettrait désormais de dépasser les mésententes, de se comprendre et de s'enrichir mutuellement. Qu'il s'agisse du nouveau sens donné à la liberté religieuse, à l'œcuménisme, ou

de l'invention du dialogue interreligieux et de la démocratisation des structures ecclésiales, voilà autant de déviations insidieuses et répétées, déduites des philosophies libérales, qui furent introduites dans les textes conciliaires. Et ces notions perverses ont ensuite elles-mêmes agi comme autant de métastases sur les autres textes qui demeuraient traditionnels. Notre fondateur n'hésitait pas à écrire: «... *Il n'en est que plus certain que le Concile a été détourné de sa fin par un groupe de conjurés et qu'il nous est impossible d'entrer dans cette conjuration, quand bien même il y aurait beaucoup de textes satisfaisants dans ce Concile. Car les bons textes ont servi pour faire accepter les textes équivoques, minés, piégés.* »⁹ Et il écrivait également : « *Que, d'une manière à peu près générale, lorsque le Concile a innové, il a ébranlé la certitude de vérités enseignées par le Magistère authentique de l'Eglise comme appartenant définitivement au trésor de la Tradition.* »¹⁰ Vraiment, c'est le progressiste cardinal Suenens qui avait raison lorsqu'il s'écriait avec satisfaction : « *Vatican II, ç'a été 1789, dans l'Eglise.* »

Cette comparaison si véridique aide à comprendre pourquoi l'on est obligé de toujours reparler du Concile. Si la Révolution française constitue



Paris : la chapelle Ste-Germain (17^e) a déménagé à la chapelle N.-D. de Consolation (8^e)

9 - Monseigneur Lefebvre : « *J'accuse le Concile* », page 10

10 - Monseigneur Lefebvre : « *Lettre du 20 décembre 1966 au cardinal Ottaviani* »

l'événement qui a bouleversé de fond en comble les institutions de notre pays et, de proche en proche, tous les pays du monde, le concile Vatican II constitue un renversement d'une amplitude similaire dans l'histoire de l'Eglise. Il est impossible de comprendre l'histoire de l'Eglise de ces cinquante dernières années sans se reporter aux textes du concile qui en donnent les principes et les grandes orientations. L'implosion qui s'est produite au sein de l'Eglise, depuis lors, ne pourra prendre fin tant que l'on y restera attaché. Le plus grand désastre qui se soit jamais produit dans l'histoire de l'Eglise ne pourra prendre fin qu'au jour où l'on renoncera à s'inspirer de ce concile pour revenir enfin à la Tradition de l'Eglise.

Monseigneur Lefebvre a également noté : « *J'accuse le Concile me semble la réponse nécessaire au "J'excuse le Concile" du Cardinal Ratzinger. Je m'explique : je soutiens, et je vais le prouver, que la crise de l'Eglise se ramène essentiellement aux réformes post-conciliaires émanant des autorités les plus officielles de l'Eglise et en application de la doctrine et des directives de Vatican II. Rien donc de marginal ni de souterrain dans les causes essentielles du désastre post-conciliaire.* »¹¹ Cette réflexion de bon sens dit tout simplement que la meilleure interprétation du concile nous est donnée par les faits mêmes qui l'ont suivi. Toutes les savantes contorsions auxquelles s'escriment certaines herméneutiques des textes conciliaires pour les sauver de l'erreur ne sont pas bien sérieuses ni bien utiles. Leurs tentatives de disculper le concile à tout prix se trouvent immédiatement déconsidérées par un retour au réel qui est cruel. Les faits ne mentent pas. Le champ de ruines est autour de nous ; nous y marchons tandis que les derniers murs finissent de tomber. A l'avenir, le discrédit pèsera toujours plus fortement sur ceux qui s'obstinent à croire que les mots lénifiants que l'on dit suffisent pour supprimer les maux qui existent. Ils font du mal en agissant ainsi car ils éloignent encore le moment où l'on acceptera enfin de remonter courageusement aux causes profondes des fléaux qui accablent l'Eglise afin de lui permettre de revivre.

Quoi qu'il en soit, la Fraternité se refuse avec force à admettre l'appartenance du Concile Vatican II à la Tradition de l'Eglise. Elle dit au contraire que, sur bien des points, ce concile s'y oppose diamétralement. C'est la raison pour laquelle notre Supérieur Général a repoussé les conditions formulées par le pape pour notre réintégration canonique. Dès qu'il les a connues, Monseigneur Fellay a fait savoir à Rome le « *non possumus* » de la Fraternité. Nous lui exprimons notre reconnaissance pour ce refus courageux qu'il a adressé au pape. Nous croyons que Benoît XVI n'a d'ailleurs pas dû en être tellement étonné car notre opposition à la nouvelle messe et au concile se trouve, depuis toujours, au centre du combat de la Fraternité. Nous commen-

11 - Monseigneur Lefebvre : « *Ils l'ont découronné* », page 233

çons notre neuvaine, ce soir, pour que le nouveau pape soit un pape traditionnel.

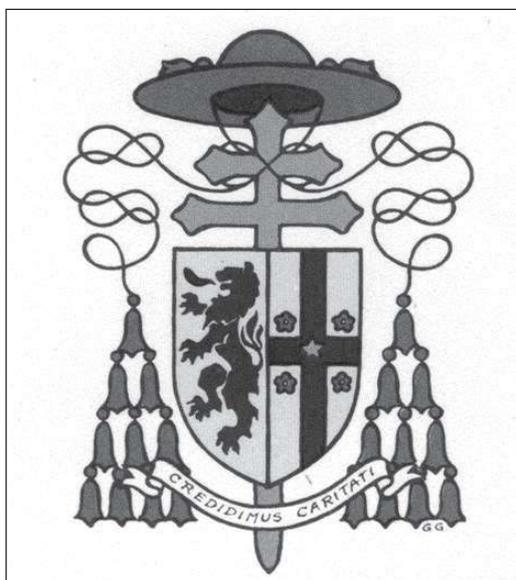
Quant à nous, nous continuons donc comme avant. Nous ne connaissons pas l'avenir. En France, il est évident que les choses se délitent très vite. Le catholicisme s'y trouve de plus en plus minoritaire et marginalisé. Les catholiques se comptent : tout le monde finira bientôt par connaître tout le monde ! Les conditions qui sont faites aux catholiques par un Etat hostile deviennent brutales, méprisantes, méchantes. Des signes avant-coureurs de persécutions sont perceptibles. Ils proviennent d'un gouvernement dont les ministres sont nombreux à être sectateurs de la franc-maçonnerie, particulièrement de l'obédience du Grand Orient de France.

Comment réagirions-nous si des circonstances encore plus difficiles survenaient à l'avenir et si une traque aux baptisés finissait par se produire ? Nous disons qu'il est possible que commence une chasse à l'homme catholique. Ce ne serait pas la première fois dans notre pays. Il y en a eu d'autres à des époques où l'Eglise était pourtant autrement forte qu'aujourd'hui. Prions les uns pour les autres afin de demeurer fidèles à la foi catholique jusqu'au dernier instant de notre existence. Prions pour que, si le Bon Dieu nous faisait l'honneur de nous demander le témoignage de notre sang, nous obtenions la grâce de ne pas le lui refuser mais de le lui donner avec reconnaissance.

Que l'on ne croie surtout pas qu'un esprit de conciliation avec le monde serait susceptible d'éviter cet affrontement. L'histoire de toutes les révolutions montre que les libéraux ne sont pas ménagés par les concessions qu'ils font à la révolution. Ils perdent d'abord leur honneur mais ne sauvent le plus souvent pas leur peau, à laquelle ils tenaient trop. Car la révolution a soif et elle trouve toujours insuffisants les gages que lui fournissent les libéraux. Elle veut les voir ramper à ses pieds. Mais, quand ils se trouvent réduits à cette position, on dirait qu'encore insatisfaite elle ne résiste pas à la satisfaction d'achever des vaincus qu'elle méprise. Nous ne le leur souhaitons évidemment pas, comme nous espérons que les perspectives que nous évoquons ne se produiront pas. Mais, en toute sérénité intérieure, nous préférons évoquer la possibilité de ces choses, non pour faire peur mais pour que chacun s'attelle plus intensément à la prière et à tous ses devoirs. Les grâces nous seront certainement données pour demain. Il est donc stérile de s'épouvanter aujourd'hui des croix inconnues qui parsèmeront les années à venir.

Suite en page 30 ...

ANNUAIRE DES MAISONS DE LA FRATERNITÉ EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER



Adresses prieurés et chapelles,
horaires des messes, nouvelles de la Tradition sur

La Porte Latine

le site officiel du district de France : <http://www.laportelatine.org>

DISTRICT DE FRANCE

Supérieur : abbé Régis de CACQUERAY

Premier assistant de District : abbé Claude BOIVIN

Second assistant de District : abbé Jacques LAGUÉRIE

Econome de District : abbé Michel FRAMENT

RÉSIDENCE DE DISTRICT :

Maison Saint-Pie X

11, rue Cluseret - 92280 SURESNES CEDEX

Tél. 01 45 06 10 68

(lignes groupées)

Fax 01 47 28 45 32

Courriel : district@fsspx.fr

Site internet : <http://www.laportelatine.org>

PRIEURÉS

03 - Allier	Prieuré Notre-Dame-du-Pointet, <i>Abbé Alain Delagneau</i> B.P. 4 - 03110 BROÛT-VERNET	Tél. 04 70 58 21 01 Fax 04 70 58 21 06
06 - Alpes- Maritimes	Prieuré Saint-Joseph, <i>Abbé Charles Moulin</i> Place Sainte-Claire - 06300 NICE	Tél. 04 93 85 32 44 Fax 04 93 92 90 65
13 - Bouches- du-Rhône	Prieuré Saint-Ferréol, <i>Abbé Bruno France</i> 40, chemin de Fondacle - St-Julien - 13012 MARSEILLE	Tél. 04 91 87 00 50 Fax 04 91 87 18 72
14 - Calvados	Prieuré Saint-Jean-Eudes, <i>Abbé Thierry Gaudray</i> 1, rue des Prébendes - 14210 GAVRUS	Tél. 02 31 08 03 85 Fax 09 82 62 21 94
20 - Corse	Prieuré Notre-Dame-de-la-Miséricorde, <i>Abbé Bruno France</i> 2, avenue Beverini-Veco - 20000 AJACCIO	Tél. 04 95 50 08 26
21 - Côte-d'Or	Prieuré de la Sainte-Famille, <i>Abbé Jean-Paul André</i> 4, rue Pierre Thévenot - 21000 DIJON	Tél. 03 80 63 73 75 Fax 03 80 36 28 33
22 - Côte- d'Armor	Prieuré Sainte-Anne, <i>Abbé Jacques Mérel</i> Avenue de Beauvais - 22100 LANVALLAY	Tél. 02 96 39 56 70 Fax 02 96 39 99 53
24 - Dordogne	Prieuré Sainte-Jeanne-d'Arc, <i>Abbé Jean-Pierre Boubée</i> 2, rue de Clairat - 24100 BERGERAC	Tél. 05 53 22 56 89 Fax 05 53 22 59 18
27 - Eure	Prieuré Saint-Bernard, <i>Abbé Laurent Perret du Cray</i> 2, rue de l'Orée du Bois - 27770 ILLIERS-L'ÉVÊQUE	Tél. 02 37 62 81 81 Fax 02 37 62 81 82

29 - Finistère	Prieuré Saint-Yves, <i>Abbé Patrick Duverger</i> 26, rue des Sittelles - 29490 GUIPAVAS	Tél. 02 30 82 54 64 Fax 02 98 03 37 83
31 - Haute-Garonne	Prieuré Saint-Dominique, <i>Abbé Philippe Brunet</i> 2245, avenue des Platanes - 31380 GRAGNAGUE	Tél. 05 61 74 27 93 Fax 05 61 74 32 58
33 - Gironde	Prieuré Sainte-Marie, <i>Abbé Patrick Verdet</i> 19, avenue Charles-de-Gaulle - 33520 BRUGES	Tél. 05 56 57 93 93 Fax 05 56 57 50 96
34 - Hérault	Prieuré Saint-François-de-Sales, <i>Abbé Renaud de La Motte</i> 1, rue Neuve-des-Horts - 34690 FABRÈGUES	Tél. 04 67 85 24 10 Fax 04 67 85 50 89
37 - Indre-et-Loire	Prieuré Saint-Martin, <i>Abbé Lionel Héry</i> 104, rue de Grandmont - 37550 SAINT-AVERTIN	Tél. 02 47 25 28 46 Fax 02 47 25 09 60
38 - Isère	Prieuré St-Pierre-Julien-Eymard, <i>Abbé Jean-Marie Salaün</i> 22, chemin du Bachais - 38240 MEYLAN	Tél. 09 53 61 02 96 Fax 04 76 40 91 88
42 - Loire	Prieuré Saint-François-Régis, <i>Abbé Pierre Barrère</i> 31, rue Holtzer - 42240 UNIEUX	Tél. 04 77 40 20 55 Fax 04 77 40 20 59
44 - Loire-Atlantique	Prieuré Saint-Louis, <i>Abbé Patrick de La Rocque</i> 25, rue François Bruneau - 44000 NANTES	Tél. 02 40 29 48 70 Fax 02 40 14 04 21
49 - Maine-et-Loire	Prieuré St-Louis-M.-G.- de-Montfort, <i>Abbé D. Rousseau</i> Bonnezeaux - Lieu-dit Gastines - 49380 FAYE-D'ANJOU	Tél. 02 41 74 12 78 Fax 02 41 66 22 64
51 - Marne	Prieuré Notre-Dame-de-Fatima, <i>Abbé Ludovic Girod</i> 3, rue Charles Barbelet - 51360 PRUNAY	Tél. 03 26 61 70 71 Fax 03 26 61 05 70
53 - Mayenne	Prieuré Notre-Dame du Sacré-Coeur, <i>Abbé François Pivert</i> Le Moulin du Pin - 53290 BEAUMONT-PIED-DE-BOEUF	Tél. 02 43 98 74 63 Fax 02 43 98 70 38
54 - Meurthe-et-Moselle	Prieuré Saint-Nicolas, <i>Abbé Benoit Storez</i> 60 bis, rue Français - 54000 NANCY	Tél. 09 53 84 61 70 Fax 03 68 38 82 21
58 - Nièvre	Prieuré N.-D.-de-la-Ste-Espérance 58220 COULOUTRE	Tél. 03 86 24 00 43
59 - Nord	Prieuré Sainte-Croix, <i>Abbé Sylvain Lamerand</i> 50, rue de la Gare - 59170 CROIX	Tél. 03 20 89 95 22 Fax 03 20 98 03 22
63 - Puy-de-Dôme	Prieuré de l'Enfant-Jésus, <i>Abbé Michel Koller</i> 1, rue des Écloles - 63730 PLAUZAT	Tél. 04 73 39 11 98 Fax 04 73 39 11 78
65 - Hautes-Pyrénées	Prieuré Sainte-Bernadette, <i>Abbé Roland de Merode</i> 30, rue du Sacré-Coeur - 65100 LOURDES	Tél. 09 64 16 65 29 Fax 05 62 91 11 07
66 - Pyrénées-Orientales	Prieuré du Christ-Roi, <i>Abbé Renaud de La Motte</i> 113, avenue du Maréchal Joffre - 66000 PERPIGNAN	Tél. 04 68 52 11 97 Fax 04 68 52 31 79
67 - Bas-Rhin	Prieuré Saint-Florent, <i>Abbé François Knittel</i> 93, rue du Général-de- Gaulle - 67280 URMATT	Tél. 09 60 40 01 77 Fax 03 88 22 54 91

68 - Haut-Rhin	Prieuré Marie-Reine, <i>Abbé Anthony Romanens</i> 195, rue de Bâle - 68100 MULHOUSE	Tél. 03 89 44 66 93 Fax 03 89 44 02 19
69 - Rhône	Prieuré Saint-Irénée, <i>Abbé François-Xavier Camper</i> 56, rue d'Inkermann - 69006 LYON	Tél. 09 50 38 69 89 Fax 04 72 75 00 79
75 - Paris	Église St-Nicolas-du-Chardonnet, <i>Abbé Xavier Beauvais</i> 23, rue des Bernardins - 75005 PARIS	Tél. 01 44 27 07 90 Fax 01 43 25 14 26
	Prieuré N.-D.-de-Consolation, <i>Abbé Grégoire Celier</i> 19, avenue des Ternes - 75017 PARIS	Tél. 01 43 80 46 93 Fax 01 40 68 95 74
76 - Seine-Maritime	Prieuré Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, <i>Abbé Ch. Granges</i> 312, boulevard Jean-Jaurès - 76000 ROUEN	Tél. 09 75 83 30 08 Fax 02 35 89 97 97
78 - Yvelines	Prieuré Saint-Jean, <i>Abbé Vincent Callier</i> 2, rue Jean-Hoët - 78200 MANTES-LA-JOLIE	Tél. 01 30 33 58 07 Fax 01 34 97 83 74
	Prieuré Saint-Vincent-de-Paul, <i>Abbé Thierry Legrand</i> 5, rue de Chaponval - 78870 BAILLY	Tél. 09 60 37 83 32 Fax 01 39 48 97 10
83 - Var	Prieuré Saint-Maximin, <i>Abbé Michel Rebourgeon</i> 2221, avenue de la Résistance - 83000 TOULON	Tél. 04 94 46 03 16 Fax 04 94 46 99 65
85 - Vendée	Prieuré Notre-Dame-du-Rosaire, <i>Abbé Laurent Ramé</i> 2, Les Fournils - 85110 ST-GERMAIN-DE-PRINÇAY	Tél. 09 63 62 60 73 T/F 02 51 42 95 88
97 - Martinique	Prieuré N.-D.-de-la-Délivrande, <i>Abbé P.-Yves Chrissent</i> 40 A, av. Martin Luther King - 97200 FORT-DE-FRANCE	Tél. 05 96 70 04 67 Fax 05 96 70 04 71

ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS D'ENSEIGNEMENT

75 - Paris	Institut Universitaire Saint-Pie X, <i>Abbé Fr.-Marie Chautard</i> <i>Philosophie, lettres classiques,</i> <i>histoire, langues sacrées, formation des Maîtres,</i> 21, rue du Cherche-Midi - 75006 PARIS	Tél. 01 42 22 00 26 Fax 01 42 84 31 94
01 - Ain	École Saint-Jean-Bosco, <i>Abbé Joël Malassagne</i> <i>Maternelle à Seconde</i> La Ville - 01240 MARLIEUX	Tél. 04 74 42 86 00 Fax 04 74 42 86 03
11 - Aude	École Saint-Joseph-des-Carmes, <i>Abbé J. Le Noac'h</i> <i>Maternelle à Terminale - Séries L et S</i> 11290 MONTRÉAL-DE-L'AUDE	Tél. 04 68 76 25 40 Fax 04 68 76 33 90
13 - Bouches-du-Rhône	École Saint-Ferréol, <i>Abbé Christophe Callier</i> <i>Maternelle et Primaire</i> 40, chemin de Fondacle - Saint-Julien - 13012 MARSEILLE	Tél. 04 91 88 03 42 Fax 04 91 87 18 72
14 - Calvados	École Saint-Jean-Eudes, <i>Abbé Thierry Gaudray</i> <i>Maternelle et Primaire</i> 1, rue des Prébendes - 14210 GAVRUS	Tél. 02 31 08 03 85 Fax 02 31 08 11 43

21 - Côte-d'Or	École de la Sainte-Famille, <i>Abbé Jean-Paul André</i> <i>Maternelle et Primaire</i> 4, rue Pierre Thévenot - 21000 DIJON	Tél. 03 80 63 73 75 Fax 03 80 36 28 33
24 - Dordogne	École Sainte-Jeanne d'Arc, <i>Abbé Jean-Pierre Boubée</i> <i>Maternelle et Primaire</i> 48, rue Jules Michelet - 24100 BERGERAC	Tél. 05 53 22 56 89 Fax 05 53 22 59 18
28 - Eure-et-Loire	École Saint-Joseph, <i>Abbé Laurent Perret du Cray</i> <i>Maternelle et Primaire</i> 11 B, rue des Jubelines - 28000 CHARTRES	Tél. 02 37 21 44 99
29 - Finistère	École Stella Maris, <i>aumônerie : Prieuré St-Yves (29)</i> <i>Primaire</i> 61, rue du Restic - Z.I. Loscoat - 29200 BREST	Tél. 02 98 43 03 42 Fax 02 98 07 97 68
31 - Haute-Garonne	École Saint-Jean-Bosco, <i>Abbé J. de Lassus Saint-Geniès</i> <i>Maternelle et Primaire</i> 14, rue des Artistes - 31200 TOULOUSE	Tél. 05 61 57 32 50 Fax 08 26 38 76 03
33 - Gironde	École Saint-Georges, <i>Abbé Patrick Verdet</i> <i>Maternelle et Primaire</i> 23, bld Pierre 1 ^{er} - 33100 LE BOUSCAT	Tél. 05 56 08 86 37 Fax 05 56 08 86 37
34 - Hérault	École Saint-Dominique-Savio, <i>Abbé Renaud de La Motte</i> <i>Maternelle et Primaire</i> 1, rue Neuve-des-Horts - 34690 FABRÈGUES	Tél. 04 67 85 24 10 Fax 04 67 85 50 89
35 - Ille-et-Vilaine	École Sainte-Marie, <i>Abbé Louis-Joseph Vaillant</i> <i>Maternelle à Première - Séries L et S</i> Le Bois-Martin - 35430 SAINT-PÈRE-MARC-EN-POULET	Tél. 02 99 58 89 07 Fax 02 99 58 23 04
36 - Indre	École Saint-Michel, <i>Abbé Vincent Bétin</i> <i>Sixième à Terminale - Séries L, ES et S</i> 5, rue du Château - Surins - 36250 NIHERNE	Tél. 02 54 29 89 48 Fax 02 54 29 80 77
	École professionnelle Philibert-Vrau, <i>Abbé Vincent Bétin</i> <i>Électricité - Menuiserie</i> La Martinerie - R.D. 96 - 36130 MONTIERCHAUME	Tél. 02 54 29 89 48 Fax 02 54 29 80 77
37 - Indre-et-Loire	École de la Sainte-Face, <i>Abbé Benoît Knittel</i> <i>Maternelle et Primaire</i> 1 bis, quai de Marmoutier - 37100 TOURS	Tél. 02 47 52 09 66 Fax 02 47 52 09 66
38 - Isère	École St-Pierre-Julien-Eymard, <i>Abbé Olivier Storez</i> <i>Maternelle et Primaire</i> 22, chemin du Bachais - 38240 MEYLAN	Tél. 09 53 61 02 96 Fax 04 76 40 91 88
42 - Loire	École Sainte-Catherine-de-Sienne, <i>Abbé E. Boissonnet</i> <i>Maternelle et Primaire</i> 31, rue Holtzer - 42240 UNIEUX	Tél. 04 77 40 20 50 Fax 04 77 40 20 59

- 45 - Loiret École Sts-Anges-Gardiens, *aumônerie : Prieuré St-Martin (37)* Tél. 02 38 43 41 53
Maternelle et Primaire
9, rue de Montant - 45380 LA-CHAPELLE-SAINT-MESMIN
- 51 - Marne École Saint-Rémi, *Abbé Ludovic Girod* Tél. 03 26 61 70 71
Maternelle et Primaire Fax 03 26 61 05 70
3, rue Charles Barbelet - 51360 PRUNAY
- 54 - Meurthe-et-Moselle École Sainte-Philomène, *Abbé Benoit Storez* Tél. 03 83 96 17 91
Primaire Fax 03 68 38 82 21
65, rue du Maréchal Oudinot - 54000 NANCY
- 56 - Morbihan École Ste-Philomène, *aumônerie : Prieuré Saint-Louis (44)* Tél. 02 40 29 48 70
Primaire Fax 02 40 14 04 21
20, rue Aristide Briand - 56000 VANNES
- 57 - Moselle École Etoile du Matin, *Abbé Jean-Luc Radier* Tél. 03 87 06 53 90
Primaire à Terminale - Séries L et S Fax 03 87 06 59 09
112, route de Waldeck - 57230 EGUELSHARDT
- 62 - Pas-de-Calais École St-Jean-Baptiste-de-la-Salle, *Abbé Olivier Berteaux* Tél. 03 21 22 00 04
Maternelle à Terminale - Séries L et S Fax 03 21 58 06 13
Rue du Perroy - 62690 CAMBLAIN-L'ABBÉ
- 64 - Pyrénées-Atlantiques École Saint-Michel-Garicoïts, *Abbé David Aldalur* Tél. 05 59 65 70 05
Primaire à Troisième Fax 05 59 65 67 81
64120 DOMEZAIN
- 66 - Pyrénées-Orientales École Notre-Dame-du-Mont-Carmel, *Abbé Guillaume Gaud* Tél. 04 68 61 14 65
Maternelle et Primaire Fax 04 68 61 14 65
12, rue Ampère - 66000 PERPIGNAN
- 68 - Haut-Rhin École N.-D.-de-la-Ste-Espérance, *Abbé Antony Romanens* Tél. 03 89 44 66 93
Maternelle et Primaire Fax 03 89 44 02 19
195, rue de Bâle - 68100 MULHOUSE
- 75 - Paris École Saint-Bernard,, *Abbé Michel Poinset de Sivry* Tél. 01 42 71 78 32
Maternelle et Primaire Fax 01 42 71 30 50
10, rue du Petit-Musc - 75004 PARIS
- 76 - Seine-Maritime École Saint-François-de-Sales, *Abbé Sébastien Cartier* Tél. 09 75 83 30 08
Maternelle et Primaire Fax 02 35 89 97 97
312, boulevard Jean-Jaurès - 76000 ROUEN
- 78 - Yvelines École de l'Enfant-Jésus, *aumôn. : Prieuré St Vincent-de-Paul (78)* Tél. 01 30 80 29 10
Maternelle et Primaire
25, rue de la Croix-Blanche - 78870 BAILLY
- École N.-D.-de-la-Sablonnière, *aumônerie : Prieuré St-Jean (78)* Tél. 01 30 93 99 67
Maternelle et Primaire
5, rue de la Sablonnière - 78930 GOUSSONVILLE

92 - Hauts-de-Seine	École Saint-Bernard, <i>Abbé Bernard de Lacoste</i> <i>Huitième à Terminale - Séries L, ES et S</i> 5, rue de Chaponval - 78870 BAILLY (à partir de septembre 2013)	Tél. 01 47 88 13 71 Fax 01 47 68 80 96
---------------------	---	---

AUMÔNERIES

02 - Aisne	Cours Notre-Dame-des-Victoires, <i>Abbé Philbert Rigault</i> Rue du Château - 02120 LE HÉRIE-LA-VIEVILLE	Tél. 03 23 61 27 72 Fax 03 23 61 17 48
11 - Aude	Cours Saint-Dominique-du-Camazou, <i>Abbé Michel Simoulin</i> 11270 FANJEAUX	Tél. 04 68 24 60 33 Fax 04 68 24 60 33
22 - Côte-d'Armor	École Sainte-Anne, <i>Révérénd Père Bellwood</i> Kernabat-en-Plouisy - 22200 GUINGAMP	Tél. 02 96 44 28 72 Fax 02 96 40 02 21
29 - Finistère	Monastère Saint-François d'Assise, <i>Abbé Philippe François</i> Domaine de Lanorgard - 29380 LE TRÉVOUX Monastère N.-D.- des-Fontaines, <i>Abbé Patrick Duverger</i> Traonfeunteuniou - Ploujean - 29600 MORLAIX	Tél. 02 98 71 95 96 Fax 02 98 09 01 89 Tél. 02 98 07 20 66 Fax 02 98 07 20 66
33 - Gironde	Cours N.-D.-du-Rosaire, <i>aumônerie : Prieuré Ste-Marie (33)</i> Clos des Cordeliers - 33490 SAINT-MACAIRE	Tél. 05 56 63 22 41 Fax 05 56 63 22 41
36 - Indre	Noviciat Notre-Dame-de-Compassion, <i>Abbé Ph. Nansenet</i> (Sœurs de la Fraternité Saint-Pie X) 36300 RUFFEC-LE-CHÂTEAU	Tél. 02 54 37 83 77 Fax 02 54 28 08 14
44 - Loire-Atlantique	Notre-Dame-du-Rafflay, <i>Abbé Ernest Sire</i> Le Rafflay- 44690 CHÂTEAU-THEBAUD Cours St-Albert-le-Grand, <i>aumônerie : Prieuré St-Louis (44)</i> Le Rafflay- 44690 CHÂTEAU-THEBAUD	Tél. 02 40 06 57 64 Fax 02 40 06 59 15 Tél. 02 51 78 68 30
65 - Hautes-Pyrénées	Maison Saint-Ignace, <i>Abbé Pierre Vignalou</i> 22, rue du Sacré-Cœur - 65100 LOURDES	Tél. 05 62 92 57 60
83 - Var	Cours Saint-Dominique, <i>Abbé Michel Rebourgeon</i> Saint-Pré - 83170 LA CELLE	Tél. 04 94 46 03 16
86 - Vienne	Cours Saint-Thomas-d'Aquin, <i>Abbé Fr. de Champeaux</i> Le Parc - 86700 ROMAGNE	Tél. 05 49 87 74 28 Fax 05 49 87 00 54

RETRAITES SPIRITUELLES

Exercices de Saint Ignace :

Prieuré Notre-Dame-du-Pointet, <i>Abbé Alain Delagneau</i> B.P. 4 - 03110 BROÛT-VERNET	Tél. 04 70 58 21 01 Fax 04 70 58 21 06
Prieuré St-Louis-M.-G.-de-Montfort, <i>Abbé Dominique Rousseau</i> Bonnezeaux - Lieu-dit Gastines - 49380 FAYE-D'ANJOU	Tél. 02 41 74 12 78 Fax 02 41 66 22 64

Autres retraites :

Prieuré Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, <i>Abbé François Pivert</i> Le Moulin-du-Pin - 53290 BEAUMONT-PIED-DE-BŒUF	Tél. 02 43 98 74 63 Fax 02 43 98 70 38
--	---

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT

Maison Saint-Pie X, *Abbé Philippe Bourrat*,
11, rue Cluseret - 92280 SURESNES Cedex

Tél. 01 45 06 10 68
Fax 01 47 28 45 32

TIERS-ORDRE DE SAINT-PIE X

Prieuré Saint-Dominique, *Abbé François Fernandez-Faya, aumônier*
2245, avenue des Platanes - 31380 GRAGNAGUE

Tél. 05 61 74 27 93
Fax 05 61 74 32 58

TIERS-ORDRE DU CARMEL

Prieuré St-Louis-M.-G.-de-Montfort, *Abbé L.P. Dubrœucq, aumônier*
Gastines - 49380 FAYE-D'ANJOU

Tél. 02 41 74 12 78
Fax 02 41 66 22 64

LETTRE À NOS FRÈRES PRÊTRES

Maison Saint-Pie X, *Abbé Grégoire Celier*
11, rue Cluseret - 92280 SURESNES Cedex

Tél. 01 45 06 10 68

MAISON DE RETRAITE

Le Brémien Notre-Dame
2, rue de l'Orée du Bois - 27770 ILLIERS-L'ÉVÊQUE
Aumônerie : *Abbé Pierre Buron*

Tél. 02 37 62 81 00
Fax 02 37 48 17 26
Tél. 02 37 62 81 80

PÈLERINAGES DE TRADITION

Abbé Bernard de Lacoste
Secrétariat : 2, rue Gerbert - 75015 PARIS

Tél. 01 55 43 15 60
Fax 09 81 70 40 51
<http://pelerinagesdetradition.com>
peletrad@wanadoo.fr



Pour aider les Missions de la Fraternité Saint-Pie X

nous vous remercions de bien vouloir libeller votre chèque bancaire ou postal à l'ordre de :

« Missions de la Fraternité Saint-Pie X »

— en nous indiquant la Mission bénéficiaire —
(compte pour le Gabon uniquement : CCP Paris 23 038 98 T)

N. B. Aucun reçu fiscal pour les dons reversés à l'étranger

RENSEIGNEMENTS INTERNATIONAUX

Supérieur général : S. Exc. Mgr Bernard FELLAY

Premier assistant général : abbé Niklaus PFLUGER

Second assistant général : abbé Alain-Marc NÉLY

Secrétaire général : abbé Christian THOUVENOT

Econome général : abbé Émeric BAUDOT

S. Exc. Mgr Bernard TISSIER de MALLERAI, résidant à Chicago, Etats-Unis

S. Exc. Mgr Alfonso de GALARRETA, résidant à Onex, Suisse

MAISON GÉNÉRALICE

Priorat Mariæ Verkündigung - Schwandegg
CH - 6313 MENZINGEN (ZG)

indicatifs téléphoniques depuis la France :

Tél. 00 41 41 757 10 50

Fax 00 41 41 757 10 55

Séminaires internationaux

Allemagne	Priesterseminar Herz Jesu <i>Pater Stefan Frey</i> Zaitzkofen 15 - D - 84069 SCHIERLING	Tél. 00 49 9 451 94 31 90 Fax 00 49 9 451 94 31 910
Argentine	Seminario Nuestra Señora Corredentora <i>Padre Davide Pagliarani</i> C.C. 308, La Reja - RA - 1744 MORENO	Tél. 00 54 237 405 79 87 Tél. 00 54 11 5290 46 14 Fax 00 54 11 5290 46 13
Australie	Holy Cross Seminary <i>Father Vicente Griego</i> P.O. Box 417 - AUS - GOULBURN, NSW 2580	Tél. 00 61 2 48 29 51 77 Fax 00 61 2 48 29 51 73
France	Séminaire international Saint-Curé-d'Ars <i>Abbé Patrick Troadec</i> Maison Lacordaire F - 21150 FLAVIGNY-SUR-OZERAIN	Tél. 03 80 96 20 74 Fax 03 80 96 25 32
Suisse	Séminaire international Saint-Pie X <i>Abbé Benoît de Jorna</i> Écône - CH - 1908 RIDDES (VS)	Tél. 00 41 27 305 10 80 Fax 00 41 27 744 33 19
États-Unis	Saint Thomas Aquinas Seminary <i>Father Yves le Roux</i> 21077 Quarry Hill Rd. USA - WINONA. MN 55987-9738	Tél. 00 1 507 454 80 00 Fax 00 1 507 216 62 43

Maison contemplative pour les prêtres

Maison Notre-Dame
Lieu-dit Les Sarrières
F - 05230 MONTGARDIN

Tél. 04 92 54 70 76
Fax 04 92 54 75 01

Districts étrangers

Afrique

Supérieur de District : *Father Loïc Duverger*

Afrique du Sud

Our Lady Queen of Africa House
P.O. Box 14881 - 458, Shamrock Road
ZA - 1623 BREDELL

Tél. 00 27 113 961 807
Fax 00 27 866 970 120

Gabon : *Père Prudent Balou Yalou*

Mission Saint-Pie X
B.P. 3870 - La Peyrie - GA - LIBREVILLE

Tél 00 241 01 76 60 18
Fax 00 241 01 74 62 15

Kenya : *Father Christophe Nouveau*

Holy Cross Priory
9, Amboseli Road - P.O Box 852
EAK - NAIROBI-LAVINGTON 00502

Tél. 00 254 20 386 2214

Nigéria : *Father Grégory Obih*

Saint Michael's Priory - Society St Pius X
15 Umukwa Street - Independence Layout
WAN - ENUGU / ENUGU STATE

Tél. 00 234 70 60 96 98 09
Fax 00 234 80 77 62 12 54

Allemagne

Supérieur de District : *Pater Franz Schmidberger*

Priorat St. Athanasius
Stuttgarter Str. 24
D - 70469 STUTTGART - FEUERBACH

Tél. 00 49 711 89 69 29 29
Fax 00 49 711 89 69 29 19

Amérique du Sud

Supérieur de District : *Padre Christian Bouchacourt*

Argentine

Fraternidad San Pio X - Casa Maria Reina
Pedro Goyena 2034
RA 1640 AFP Martinez - BUENOS-AIRES

Tél. 00 54 11 47 92 15 56
Fax 00 54 11 47 93 35 30

Brésil : *Padre Luis Claudio Camargo*

Priorato do Imaculado Coração de Maria
Rua Tuiuti, 590
BR - 97015-660 SANTA MARIA, RS

Tél. 00 55 55 30 28 38 96
Fax 00 55 55 32 25 38 96

Chili : *Padre Joaquín Matías Cortés*

Priorato Cristo Rey
Rio Tajo, 8135 - Las Condes
RCH - SANTIAGO

Tél. 00 56 2919 56 15
Fax 00 56 2 204 86 34

Colombie : *Padre Fernando Altamira*

Priorato Msgr. Ezequiel Moreno Diaz
Carrera 17, n° 36-10 - Calle 36, n° 16-60 - CO - BOGOTÁ, D.E.

Tél. 00 57 1 245 48 04
Fax 00 57 1 285 08 92

République Dominicaine : *Padre Porfirio Martinez*

Priorato del Sagrado Corazón
Apartado Postal A-25 S.D.
DM - SANTO DOMINGO

Tél. 00 1 829 438 78 76
Fax 00 1 809 932 37 03

Asie

Supérieur de District : *Father Daniel Couture*

Singapour

St. Pius X Priory
286 Upper Thomson Rd - SG - SINGAPORE 574402

Tél. 00 65 64 59 07 92
Fax 00 65 64 51 49 20

Inde : *Father Robert Brucciani*

Priory of the Most Holy Trinity
8 A-3 Seevalaperi Rd. , Annie Nagar - #1, Marcel Lefebvre Place,
IND - PALAYAMKOTTAI, Tamil Nadu 627 / 002

Tél. 00 91 462 257 23 89

	Philippines : <i>Father Thomas de Marie Onoda</i> Our Lady of Victories Church 2, Cannon Road (Corner Betty Go Belmonte Road) RP - NEW MANILA, Quezon City 1112	Tél. 00 63 2 725 59 26 Tél. 00 63 2 413 19 78 Fax 00 63 2 725 07 25
Australie	Supérieur de District : <i>Father John D. Fullerton</i> Australie Saint Mary's House - 13 William Street AUS - ROCKDALE, NSW 2216	Tél. 00 61 2 95 67 13 55 Fax 00 61 2 95 67 13 60
	Nouvelle-Zélande : <i>Father Andrew Cranshaw</i> Campion House - Society of St Pius X 88 Alma Road - PO Box 7123 - NZ - WANGANUI 4501	Tél. 00 64 6 344 76 34 Fax 00 64 6 344 20 87
Autriche	Supérieur de District : <i>Pater Helmut Trutt</i> Priesterbruderschaft St.Pius X Jaidhof 1 - A - 3542 GFÖHL, NÖ	Tél. 00 43 27 16 65 15 Fax 00 43 27 16 65 15 20
	République Tchèque : <i>Pater Thomas Stritzko</i> Kapelle zur Königin des Heiligen Rosenkranzes Faměrovo náměstí 26 CZ - 61800 BRNO-ČERNOVICE	Tél. 00 420 54 82 10 160
Belgique & Pays-Bas	Supérieur de District : <i>Abbé Benoît Wailliez</i> Belgique Prieuré du Christ-Roi 37-39, rue de la Concorde - B - 1050 BRUXELLES	Tél. 00 32 2 550 00 20 Fax 00 32 2 550 00 29
	Pays-Bas : <i>Pater Daniel Fringeli</i> Priorij St.Clemens Heuvel 23 - NL - 5674 RR NUENEN-GERWEN	Tél. 00 31 40 2 83 45 05 Fax 00 31 40 2 84 71 17
Canada	Supérieur de District : <i>Father Jürgen Wegner</i> Centre Saint-Joseph 1395, rue Notre-Dame CDN - SAINT-CÉSAIRE, QUÉBEC, J0L 1T0	Tél. 00 1 514 312 7890 Fax 00 1 450 947 06 18
États-Unis	Supérieur de District : <i>Father Arnaud Rostand</i> Society of Saint Pius X New Regina Coeli House - 11485 North Farley Road USA - PLATTE CITY, MO 64079-8201	Tél. 00 1 816 753 00 73 Tél. 00 1 816 753 25 00 Fax 00 1 816 753 35 60
Grande-Bretagne & Irlande	Supérieur de District : <i>Father Paul Morgan</i> Grande-Bretagne St George's House 125 Arthur Road, Wimbledon Park GB-LONDON SW 19 7DR	Tél. 00 44 208 946 79 16 Fax 00 44 208 879 76 69
	Irlande St. Pius X House 12 Tivoli Terrace South IRL - DUN LAOGHAIRE, Co. DUBLIN	Tél 00 353 1 284 22 06 Fax 00 353 1 284 68 26
Italie	Supérieur de District : <i>Don Pierpaolo Petrucci</i> Fraternità San Pio X Via Trilussa 45 - I - 00041 ALBANO LAZIALE, Roma	Tél 00 39 06 930 68 16 Fax 00 39 06 930 58 48

Mexique	Supérieur de District : Padre Mario Trejo	
	Mexique : Casa San José - Av. Xochiquetzal 249 4 A Colonia Santa Isabel Tola - Delegación Gustavo A. Madero MEX - 07010 MÉXICO D.F.	Tél. 00 52 55 57 81 21 31 Fax 00 52 55 57 50 28 99
	Guatemala : Padre Arnaud Gardère	
	Priorato Nuestra Señora de Fatima 7 calle 11-09, San Cristobal, zona 8 de Mixco GCA - Guatemala, GUATEMALA	Tél 00 502 24 79 57 64 Fax 00 502 24 79 57 64
Suisse	Supérieur de District : Abbé Henri Wuilloud	
	Prieuré Saint-Nicolas-de-Flüe Solothurnerstrasse 11 - CH - 4613 RICKENBACH, SO	Tél. 00 41 62 216 18 18 Fax 00 41 62 216 00 22

Maisons autonomes

Espagne	Supérieur : Padre Juan Maria de Montagut P.	
	Casa San José Carretera Navalcarnero a Griñon, Km. 4, 2 E - 28607 EL ALAMO (Madrid)	Tél. 00 34 91 812 28 81 Fax 00 34 91 812 17 27
Pays de l'Est	Supérieur : Pater Karl Stehlin	
	Pologne : Przeorat Bractwa'sw. Piusa X. Ul. Garncarska 32 i 34- PL - 04-886 WARSZAWA	Tél. 00 48 22 615 28 60 Fax 00 48 22 615 52 09
	Lituanie : Father Josef Persie Sv. Kazimiero prioratas Birutes g. 1 - LT - KAUNAS 45320	Tél 00 370 37 34 53 57 Fax 00 370 37 74 95 63

FRÈRES DE LA FRATERNITÉ SACERDOTALE ST-PIE X, de langue française : *Abbé P. Troadec*
Séminaire International St-Curé-d'Ars
Maison Lacordaire - F - 21150 FLAVIGNY-SUR-OZERAIN
Tél. 03 80 96 20 74
Fax 03 80 96 25 32

SOEURS DE LA FRATERNITÉ SAINT-PIE X , Maison-Mère : *Mère Marie-Augustin, Supérieure*
Abbaye Saint-Michel
7, allée du Château - 36290 SAINT-MICHEL-EN-BRENNE
Tél. 02 54 38 00 18
Fax 02 54 38 09 44

OBLATES DE LA FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X, adresser la correspondance à :
Abbé Niklaus Pfluger
Haus Mariæ Verkündigung - Schwandegg - CH - 6313 MENZINGEN (ZG)
Tél. 00 41 41 757 10 50

CARMELS

Carmel du Sacré-Cœur Rue des Wagnons, 16 - B - 7380 QUIEVRAIN	Tél. 00 32 65 45 79 22 Fax 00 32 65 45 86 37
Aumônerie : <i>Abbé Éric Jacqmin</i>	Tél. 00 32 65 45 81 65 Fax 00 32 65 45 81 65
Carmel du Cœur Immaculé de Marie F - 33220 EYNESSE	Tél. 05 57 41 07 67 Fax 05 57 41 00 16
Aumônerie : <i>Abbé Jean-Pierre Boubée</i>	Tél. 05 53 22 56 89 Fax 05 53 22 59 18
Carmel of the Holy Trinity 4027 S. Wilbur Road - U.S.A. - SPOKANE, WA 99206 - 9407	Tél. 00 1 208 773 74 42

Lettre du Supérieur Général



Chers Amis et Bienfaiteurs,

Voilà bien longtemps que cette lettre aurait dû vous parvenir, et c'est avec joie, en ce temps pascal, que nous voudrions faire le point et exposer quelques réflexions sur la situation de l'Eglise.

Comme vous le savez, la Fraternité s'est trouvée dans une position délicate durant une grande partie de l'année 2012, suite à la dernière approche de Benoît XVI pour essayer de normaliser notre situation. Les difficultés venaient, d'une part, des exigences qui accompagnaient la proposition romaine – auxquelles nous ne pouvions et ne pouvons toujours pas souscrire –, et d'autre part, d'un manque de clarté de la part du Saint-Siège qui ne permettait pas de connaître exactement la volonté du Saint-Père, ni ce qu'il était disposé à nous concéder. Le trouble causé par ces incertitudes s'est dissipé à partir du 13 juin 2012, avec une confirmation nette, le 30 du même mois, par une lettre de Benoît XVI lui-même qui exprimait clairement et sans ambiguïté les conditions que l'on nous imposait pour une normalisation canonique.

Ces conditions sont d'ordre doctrinal ; elles portent sur l'acceptation totale du concile Vatican II et de la messe de Paul VI. Aussi, comme l'a écrit Mgr Augustine Di Noia, vice-président de la Commission Ecclesia Dei, dans une lettre

Lettre du Supérieur Général

adressée aux membres de la Fraternité Saint-Pie X à la fin de l'année dernière, sur le plan doctrinal, nous sommes toujours au point de départ tel qu'il se posait dans les années 70. Nous ne pouvons malheureusement que souscrire à ce constat des autorités romaines, et reconnaître l'actualité de l'analyse de Mgr Marcel Lefebvre, fondateur de notre Fraternité, qui n'a pas varié dans les décennies qui ont suivi le Concile, jusqu'à sa mort. Sa perception très juste, à la fois théologique et pratique, vaut encore aujourd'hui, cinquante ans après le début du Concile.



Vichy (03) : la chapelle terminée

Nous aimerions rappeler cette analyse que la Fraternité Saint-Pie X a toujours faite sienne et qui demeure le fil conducteur de sa position doctrinale et de son action : tout en reconnaissant que la crise qui secoue l'Eglise a aussi des causes extérieures, c'est bien le Concile lui-même qui est l'agent principal de son auto-destruction.

Dès la fin du Concile Mgr Lefebvre a exposé, dans une lettre au cardinal Alfredo Ottaviani du 20 décembre 1966, les dégâts causés par le Concile pour toute l'Eglise. Je la citais déjà dans la Lettre aux Amis et Bienfaiteurs n°68, du 29 septembre 2005. Il est utile d'en relire aujourd'hui quelques extraits.

« Alors que le Concile se préparait à être une nuée lumineuse dans le monde d'aujourd'hui si l'on avait utilisé les schémas préparés dans lesquels on trouvait une profession solennelle de doctrine sûre au regard des problèmes modernes, on peut et on doit malheureusement affirmer :

« *Que, d'une manière à peu près générale, lorsque le Concile a innové, il a ébranlé la certitude de vérités enseignées par le Magistère authentique de l'Eglise comme appartenant définitivement au trésor de la Tradition.*

« Qu'il s'agisse de la transmission de la juridiction des évêques, des deux sources de la Révélation, de l'inspiration scripturaire, de la nécessité de la grâce pour la justification, de la nécessité du baptême catholique, de la vie de la grâce chez les hérétiques, schismatiques et païens, des fins du mariage, de la liberté religieuse, des fins dernières, etc. Sur ces points fondamentaux, la doctrine traditionnelle était claire et enseignée unanimement dans les universités catholiques. Or, de nombreux textes du Concile sur ces vérités permettent désormais d'en douter.

Lettre du Supérieur Général



Paris 8^e : Chapelle Notre-Dame-de-Consolation, fronton

« Les conséquences en ont été rapidement tirées et appliquées dans la vie de l’Eglise :

« - les doutes sur la nécessité de l’Eglise et des sacrements entraînent la disparition des vocations sacerdotales.

« - les doutes sur la nécessité et la nature de la “conversion” de toute âme entraînent la disparition des vocations religieuses, la ruine de la spiritualité traditionnelle dans les noviciats, l’inutilité des missions.

« - les doutes sur la légitimité de l’autorité et l’exigence de l’obéissance provoqués par l’exaltation de la dignité humaine, de l’autonomie de la conscience, de la liberté, ébranlent toutes les sociétés en commençant par l’Eglise, les sociétés religieuses, les diocèses, la société civile, la famille.

« L’orgueil a pour suite normale toutes les concupiscences des yeux et de la chair. C’est peut-être une des constatations les plus affreuses de notre époque de voir à quelle déchéance morale sont parvenues la plupart des publications catholiques. On y parle sans aucune retenue de la sexualité, de la limite des naissances par tous les moyens, de la légitimité du divorce, de l’éducation mixte, du flirt, des bals comme moyens nécessaires de l’éducation chrétienne, du célibat des prêtres, etc.

« - les doutes sur la nécessité de la grâce pour être sauvé provoquent la mésestime du baptême désormais remis à plus tard, l’abandon du sacrement de pénitence. Il s’agit d’ailleurs surtout d’une attitude des prêtres et non des fi-

Lettre du Supérieur Général

dèles. Il en est de même pour la présence réelle : ce sont des prêtres qui agissent comme s'ils ne croyaient plus, en cachant la Sainte Réserve, en supprimant toutes les marques de respect envers le Saint-Sacrement, et toutes les cérémonies en son honneur.

« - les doutes sur la nécessité de l'Eglise source unique de salut, sur l'Eglise catholique seule vraie religion, provenant des déclarations sur l'œcuménisme et la liberté religieuse, détruisent l'autorité du Magistère de l'Eglise. En effet, Rome n'est plus la *Magistra Veritatis* unique et nécessaire.

« Il faut donc, acculé par les faits, conclure que le Concile a favorisé d'une manière inconcevable la diffusion des erreurs libérales. La foi, la morale, la discipline ecclésiastique sont ébranlées dans leurs fondements, selon les prédictions de tous les papes.

« La destruction de l'Eglise avance à pas rapides. Par une autorité exagérée donnée aux conférences épiscopales, le souverain pontife s'est rendu impuissant. En une seule année, que d'exemples douloureux ! Cependant le Successeur de Pierre et lui seul peut sauver l'Eglise.

« Que le Saint-Père s'entoure de vigoureux défenseurs de la foi, qu'il les désigne dans les diocèses importants. Qu'il daigne par des documents importants proclamer la vérité, poursuivre l'erreur, sans crainte des contradictions, sans crainte des schismes, sans crainte de remettre en cause les dispositions pastorales du Concile.

« Daigne le Saint-Père encourager les évêques à redresser la foi et les mœurs individuellement, chacun dans leurs diocèses respectifs, comme il convient à tout bon pasteur ; soutenir les évêques courageux, les inciter à réformer leurs séminaires, à y restaurer les études selon saint Thomas ; encourager les supérieurs généraux à maintenir dans les noviciats et les communautés les principes fondamentaux de toute ascèse chrétienne, surtout l'obéissance ; encourager le développement des écoles catholiques, la presse de saine doctrine, les associations de familles chrétiennes ; enfin réprimander les fauteurs d'erreurs et les réduire au silence. Les allocutions des mercredis ne peuvent remplacer les encycliques, les mandements, les lettres aux évêques.

« Sans doute suis-je bien téméraire de m'exprimer de cette manière ! Mais c'est d'un amour ardent que je compose ces lignes, amour de la gloire de Dieu, amour de Jésus, amour de Marie, de son Eglise, du Successeur de Pierre, évêque de Rome, Vicaire de Jésus-Christ. »

Le 21 novembre 1974, après la visite apostolique du séminaire d'Ecône, Mgr Lefebvre a jugé nécessaire de résumer sa position dans la célèbre déclaration qui aura pour conséquence, quelques mois plus tard, l'injuste suppression canonique de la Fraternité Saint-Pie X, que notre fondateur et ses successeurs ont toujours tenue pour nulle. Ce texte capital s'ouvrait sur cette profession de foi qui est celle de tous les membres de la Fraternité :

Lettre du Supérieur Général

« Nous adhérons de tout cœur, de toute notre âme à la Rome catholique, gardienne de la Foi catholique et des traditions nécessaires au maintien de cette foi, à la Rome éternelle, maîtresse de sagesse et de vérité.

« Nous refusons par contre et avons toujours refusé de suivre la Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante qui s'est manifestée clairement dans le concile Vatican II et après le concile dans toutes les réformes qui en sont issues.

« Toutes ces réformes, en effet, ont contribué et contribuent encore à la démolition de l'Eglise, à la ruine du Sacerdoce, à l'anéantissement du Sacrifice et des sacrements, à la disparition de la vie religieuse, à un enseignement naturaliste et teilhardien dans les universités, les séminaires, la catéchèse, enseignement issu du libéralisme et du protestantisme condamnés maintes fois par le magistère solennel de l'Eglise. »

Et cette déclaration s'achevait sur ces lignes :

« La seule attitude de fidélité à l'Eglise et à la doctrine catholique, pour notre salut, est le refus catégorique d'acceptation de la Réforme.

« C'est pourquoi sans aucune rébellion, aucune amertume, aucun ressentiment nous poursuivons notre œuvre de formation sacerdotale sous l'étoile du magistère de toujours, persuadés que nous ne pouvons rendre un service plus grand à la sainte Eglise catholique, au souverain pontife et aux générations futures. »

En 1983, rappelant le sens du combat pour la Tradition, Mgr Lefebvre adressait un manifeste épiscopal à Jean-Paul II, co-signé par Mgr Antonio de Castro Mayer, où il dénonçait, une fois de plus, les ravages causés par les réformes post-conciliaires et l'esprit néfaste qui s'est répandu partout. Il soulignait, en particulier, les points suivants au sujet du faux œcuménisme, de la collégialité, de la liberté religieuse, du pouvoir du pape et de la nouvelle messe :

- *le faux œcuménisme* :

« Cet œcuménisme est également contraire aux enseignements de Pie XI dans l'encyclique *Mortalium animos* : sur ce point il est opportun d'exposer et de repousser une certaine opinion fautive qui est à la racine de ce problème et de ce mouvement complexe par le moyen duquel les non-catholiques s'efforcent de réaliser une union des églises chrétiennes. Ceux qui adhèrent à cette opinion citent constamment ces paroles du Christ : "Qu'ils soient un... et que n'existe qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur" (Jn 17,21 et 10,16) et prétendent que par ces paroles le Christ exprime un désir ou une prière qui n'a jamais été réalisée. Ils prétendent de fait que l'unité de foi et de gouvernement, qui est une des notes de la véritable Eglise du Christ, pratiquement jusqu'aujourd'hui n'a jamais existé et aujourd'hui n'existe pas.

« Cet œcuménisme, condamné par la morale et le droit catholiques, en arrive à permettre de recevoir les sacrements de pénitence, d'Eucharistie et d'extrême-onction de "ministres non-catholiques" (Canon 844 N.C.) et favorise

Lettre du Supérieur Général

“l’hospitalité œcuménique” en autorisant les ministres catholiques à donner le sacrement de l’Eucharistie à des non-catholiques. »

- *la collégialité* :

« La doctrine déjà suggérée par le document *Lumen gentium* du concile Vatican II sera reprise explicitement par le nouveau Droit Canon (Can. 336) ; doctrine selon laquelle le collège des évêques joint au pape jouit également du pouvoir suprême dans l’Eglise et cela d’une manière habituelle et constante.

« Cette doctrine du *double pouvoir suprême* est contraire à l’enseignement et à la pratique du magistère de l’Eglise, spécialement dans le concile Vatican I (Dz. 3055), et dans l’encyclique de Léon XIII *Satis cognitum*. Seul le pape a ce pouvoir



Paris 15^e : chapelle du Sacré-Cœur de Jésus

suprême qu’il communique dans la mesure où il le juge opportun et dans des circonstances extraordinaires.

« A cette grave erreur se rattache l’orientation démocratique de l’Eglise, les pouvoirs résidant dans le “peuple de Dieu” tel qu’il est défini dans le nouveau Droit. Cette erreur janséniste est condamnée par la Bulle *Auctorem Fidei* de Pie VI (Dz. 2602). »

- *la liberté religieuse* :

« La déclaration *Dignitatis humanæ* du concile Vatican II affirme l’existence d’un faux droit naturel de l’homme en matière religieuse, contrairement aux enseignements pontificaux, qui nient formellement un pareil blasphème.

« Ainsi Pie IX dans son encyclique *Quanta Cura* et dans le Syllabus, Léon XIII dans ses encycliques *Libertas præstantissimum* et *Immortale Dei*, Pie XII dans son allocution *Ci Riesce* aux juristes catholiques italiens, nient que la raison et la révélation fondent un pareil droit.

« Vatican II croit et professe, d’une manière universelle, que “la Vérité ne peut s’imposer que par la force propre de la Vérité”, ce qui s’oppose formellement aux enseignements de Pie VI contre les jansénistes du concile de Pistoie (Dz. 2604). Le Concile en arrive à cette absurdité d’affirmer le droit de ne pas adhérer et de ne pas suivre la Vérité, d’obliger les gouvernements civils de ne plus faire de discrimination pour des motifs religieux, établissant l’égalité juridique entre les fausses et la vraie religion. (...)

« Les conséquences de la reconnaissance par le Concile de ce faux droit de l’homme ruinent les fondements du règne social de Notre-Seigneur, ébranlent l’autorité et le pouvoir de l’Eglise dans sa mission de faire régner Notre-Seigneur

Lettre du Supérieur Général

dans les esprits et dans les cœurs, en menant le combat contre les forces sathaniques qui subjuguent les âmes. L'esprit missionnaire sera accusé de prosélytisme exagéré.

« La neutralité des Etats en matière religieuse est injurieuse pour Notre-Seigneur et son Eglise, lorsqu'il s'agit d'Etats à majorité catholique. »

- *le pouvoir du pape :*

« Certes le pouvoir du pape dans l'Eglise est un pouvoir suprême, mais il ne peut être absolu et sans limites, étant donné qu'il est subordonné au pouvoir divin, qui s'exprime dans la Tradition, la sainte Ecriture et les définitions déjà promulguées par le magistère ecclésiastique (Dz. 3116).

« le pouvoir du pape est subordonné et limité par la fin pour laquelle son pouvoir lui a été donné. Cette fin est clairement définie par le pape Pie IX dans la Constitution *Pastor æternus* du concile Vatican I (Dz. 3070). Ce serait un abus de pouvoir intolérable de modifier la constitution de l'Eglise et de prétendre en appeler au droit humain contre le droit divin, comme dans la liberté religieuse, comme dans l'hospitalité eucharistique autorisée par le nouveau Droit, comme dans l'affirmation des deux pouvoirs suprêmes dans l'Eglise.

« Il est clair que dans ces cas et autres semblables, c'est un devoir pour tout clerc et fidèle catholique de résister et de refuser l'obéissance. L'obéissance aveugle est un contre-sens et nul n'est exempt de responsabilité pour avoir obéi aux hommes plutôt qu'à Dieu (Dz. 3115) ; et cette résistance doit être publique si le mal est public et est un objet de scandale pour les âmes (Somme théologique, II, II, 33, 4).

« Ce sont là des principes élémentaires de morale, qui règlent les rapports des sujets avec toutes les autorités légitimes.

« Cette résistance trouve d'ailleurs une confirmation dans le fait que désormais ceux-là sont pénalisés qui s'en tiennent fermement à la Tradition et à la foi catholique, et que ceux qui professent des doctrines hétérodoxes ou accomplissent de véritables sacrilèges ne sont nullement inquiétés. C'est la logique de l'abus de pouvoir. »

- *la nouvelle messe :*

« Contrairement aux enseignements du concile de Trente dans sa XXII^e session, contrairement à l'encyclique *Mediator Dei* de Pie XII, on a exagéré la place des fidèles dans la participation à la messe et diminué la place du prêtre devenu simple président. On a exagéré la place de la liturgie de la parole et diminué la place du sacrifice propitiatoire. On a exalté le repas communautaire et on l'a laïcisé, aux dépens du respect et de la foi en la présence réelle par la transsubstantiation.

« En supprimant la langue sacrée, on a pluralisé à l'infini les rites en les profanant par des apports mondains ou païens et on a répandu de fausses traductions, aux dépens de la vraie foi et de la vraie piété des fidèles. »

Lettre du Supérieur Général

En 1986, à propos de la rencontre interreligieuse d'Assise, qui constituait un scandale inouï dans l'Eglise catholique, et surtout une violation du premier de tous les commandements – « un seul Dieu tu adoreras » – où l'on vit le Vicaire du Christ inviter les représentants de toutes les religions à invoquer leurs faux dieux,



*Villefranque (près de Bayonne - 64) :
chapelle Notre-Dame-des-Naufragés*

Mgr Lefebvre protesta avec véhémence. Il dira même avoir vu dans cet événement insupportable pour tout cœur catholique l'un des signes qu'il avait demandés au Ciel, avant de pouvoir procéder à un sacre épiscopal.

Dans la *Lettre aux Amis et Bienfaiteurs* n° 40 du 2 février 1991, M. l'abbé Franz Schmidberger, 2^e Supérieur général de la Fraternité Saint-Pie X, reprit l'ensemble de la question et redit la position catholique

dans un petit compendium des erreurs contemporaines opposées à la foi. Et nous avons demandé à quelques confrères de résumer en une sorte de vademecum l'ensemble de ces points dans divers ouvrages publiés depuis, dont le remarquable *Catéchisme de la crise de l'Eglise* de M. l'abbé Matthias Gaudron (Edition Rex Regum).

Aujourd'hui, dans la même ligne, nous ne pouvons que répéter ce que Mgr Lefebvre et M. l'abbé Schmidberger à sa suite ont affirmé. Toutes les erreurs qu'ils ont dénoncées, nous les dénonçons. Nous supplions le Ciel et les autorités de l'Eglise, en particulier le nouveau souverain pontife, le pape François, Vicaire du Christ, successeur de Pierre, de ne pas laisser les âmes se perdre parce qu'elles ne reçoivent plus la saine doctrine, le dépôt révélé, la foi, sans laquelle nul ne peut être sauvé, nul ne peut plaire à Dieu.

A quoi sert-il de se dévouer pour les hommes si on leur cache l'essentiel, le but et le sens de leur vie, et la gravité du péché qui les en détourne ? La charité pour les pauvres, les plus démunis, les infirmes, les malades, a toujours été un vrai souci pour l'Eglise, et il ne faut pas s'en dispenser, mais si cela se réduit à de la pure philanthropie et à de l'anthropocentrisme, alors l'Eglise ne remplit plus sa mission, elle ne conduit plus les âmes à Dieu, ce qui ne peut se faire réellement que par les moyens surnaturels, la foi, l'espérance, la charité, la grâce. Et donc par la dénonciation de tout ce qui s'y oppose : les erreurs contre la foi et contre la morale. Car si, faute de cette dénonciation, les hommes pèchent, ils se damnent pour l'éternité. La raison d'être de l'Eglise est de les sauver et de leur faire éviter le malheur de leur perte éternelle.

Lettre du Supérieur Général

Bien évidemment, cela ne saurait plaire au monde, qui se retourne alors contre l'Eglise, souvent avec violence, comme nous le montre l'Histoire.

Nous voici donc à Pâques 2013, et la situation de l'Eglise reste quasi inchangée. Les paroles de Mgr Lefebvre prennent un accent prophétique. Tout s'est réalisé, et tout continue pour le plus grand malheur des âmes qui n'entendent plus de leurs pasteurs le message du salut.

Sans nous laisser troubler, soit par la durée de cette crise terrible, soit par le nombre de prélats, d'évêques qui poursuivent l'auto-destruction de l'Eglise, comme le reconnaissait Paul VI, nous continuons, dans la mesure de nos moyens, à proclamer que l'Eglise ne peut changer ni ses dogmes, ni sa morale. Car l'on ne touche pas à ses vénérables institutions sans provoquer un véritable désastre. Si certaines modifications accidentelles portant sur la forme extérieure doivent être faites – comme cela se produit dans toutes les institutions humaines –, elles ne peuvent en aucun cas être faites en opposition aux principes qui ont guidé l'Eglise dans tous les siècles précédents.

La consécration à saint Joseph, décidée au Chapitre général de juillet 2012, intervient juste à ce moment décisif. Pourquoi saint Joseph ? Parce qu'il est le patron de l'Eglise catholique. Il continue à avoir pour le Corps mystique le rôle que Dieu le Père lui avait confié auprès de son Divin Fils. Le Christ étant le chef de l'Eglise, tête du Corps mystique, il en découle que celui qui avait la charge de protéger le Messie, Fils de Dieu fait homme, voit sa mission s'étendre à tout le Corps mystique.

De même que son rôle fut très discret et en grande partie caché – tout en étant parfaitement efficace –, ainsi ce rôle protecteur – tout aussi efficace sur l'Eglise –, s'effectue-t-il aujourd'hui dans une grande discrétion. Ce n'est qu'au fil des siècles que se manifesta de façon de plus en plus claire la dévotion à saint Joseph. Un des plus grands saints, un des plus discrets. A la suite de Pie IX, qui le déclara patron de toute l'Eglise, à la suite de Léon XIII qui confirma ce rôle et introduisit la magnifique *Prière à saint Joseph, patron de l'Eglise universelle* – que nous récitons tous les jours dans la Fraternité –, à la suite de saint Pie X, qui avait une dévotion toute spéciale à saint Joseph, dont il portait le nom, nous voulons faire nôtres, en ce moment dramatique de l'Histoire de l'Eglise, cette dévotion et ce patronage.

Chers Amis et Bienfaiteurs de la Fraternité Saint-Pie X, je vous bénis de tout cœur, en vous exprimant ma gratitude pour vos prières et votre générosité en faveur de l'œuvre de restauration de l'Eglise entreprise par Mgr Lefebvre. Et plus encore, je demande à saint Joseph de vous obtenir les grâces divines dont vos familles ont besoin pour demeurer fidèles à la Tradition catholique.

+ Bernard Fellay

15 avril 2013

Ne l'oublions pas, c'est justement la prière, la prière toujours plus profonde et toujours plus généreuse, la prière venue du plus profond de l'âme, qui est seule capable de reculer ces perspectives, d'abrégéer des jours d'infortune, d'adoucir les châtements divins. Nous vous convions tout spécialement, en cette année 2013, à supplier saint Joseph, Patron de l'Eglise universelle, pour qu'il mette un terme à la crise de l'Eglise. Nous pensons aujourd'hui encore qu'en France, si les évêques redevenaient des évêques catholiques et courageux, il y aurait un immense élan religieux dans notre pays, un peu comparable à celui qui se produit actuellement en Russie, malheureusement dans l'orthodoxie. Que la foi renaisse et la France renaîtra et se trouvera régénérée. Pour obtenir ces ressources divinement fécondes, il suffit à notre France de retourner vers ses fonts baptismaux.

Le 9 mars dernier, au sanctuaire de Cotignac, le district de France a été consacré à saint Joseph par Monseigneur Fellay. Puis, le 19 mars, c'est toute notre Fraternité qui lui a été consacrée. Nous voudrions spécialement vous convier à multiplier les sacrifices et les prières en son honneur. Offrir chaque jour quelque chose de soi-même en l'honneur de saint Joseph ; voilà le programme que nous vous proposons pour l'année 2013 ! Il vous comblera de ses bénédictions. Loin de voler quoi que ce soit à l'honneur de Notre-Seigneur ou de la sainte Vierge Marie, nous sommes au contraire certains que tout ce que nous ferons pour lui les remplira de joie. Si l'Enfant-Jésus n'a rien trouvé de mieux, sur cette terre, que de se confier à cette femme, bénie entre toutes les femmes, pour qu'elle soit sa mère, à cet homme, béni entre tous les hommes, pour qu'il soit son père, gageons que nous ne pourrions pas trouver pour nous-mêmes de meilleurs protecteurs que ces deux saints Epoux, en nous gardant de les séparer dans notre dévotion et en les aimant passionnément. Courage, chers amis et bienfaiteurs : lorsque les temps sont durs, le Bon Dieu fait descendre sur la terre de telles grâces que l'on finirait (presque !) par oublier jusqu'à la dureté de ces temps.



Saint Joseph de Cotignac (83)

Abbé Régis de CACQUERAY
Supérieur du District de France

POUR AIDER LE DISTRICT DE FRANCE

VOUS POUVEZ ENVOYER VOS DONS

- par chèque bancaire ou postal

FSSPX - 11, rue Cluseret 92280 Suresnes cedex - CCP Paris n° 8001.49 H
Merci de faire plusieurs chèques si plusieurs bénéficiaires

- par carte bancaire

sur le site La Porte Latine (<http://www.laportelatine.org>)
onglet « don en ligne »

DÉDUCTION FISCALE

Pour les particuliers :

66 % du montant de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Exemple : un don de 100 euros donne droit à une réduction d'impôt de 66 euros, ce qui ramène votre contribution personnelle à 34 euros.

Pour les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés :

60 % du montant de votre don est déductible de votre impôt dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.

Vous recevrez un reçu fiscal qui sera à joindre à votre déclaration de revenus de l'année dans laquelle le don aura été effectué.

Attention : le reçu fiscal ne peut être délivré que pour les dons à la Fraternité en France. Tout don destiné à être reversé à une autre œuvre de la Fraternité hors de France ne donne pas droit à un reçu fiscal.

LA FRATERNITÉ ET LA FISCALITÉ

L'association « FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X » est une association culturelle régie par les lois des 1^{er} juillet 1901, 9 décembre 1905 et 2 janvier 1907. En cette qualité, elle a capacité à accepter librement les donations et legs dans les termes de l'article 910 du Code civil. Ces donations et legs sont reçus en exonération de droits de mutation à titre gratuit en application de l'article 795-10 du Code général des impôts.

En cette même qualité, l'association « FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X » bénéficie des dispositions des articles 200 et 238 bis du Code général des impôts (déduction des dons manuels de l'impôt sur les revenus).

Les bienfaiteurs désireux de lui consentir une donation ou une libéralité testamentaire peuvent s'adresser au Service Juridique de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X - 11, rue Cluseret 92280 SURESNES CEDEX.

27, 28 et 29 octobre 2013

**PÈLERINAGE INTERNATIONAL
DU CHRIST-ROI À LOURDES**

Renseignements :

Monsieur et Madame BARRERE

Tél. 05 62 45 60 05

e-mail : jeanmarie.barrere@wanadoo.fr

(jusqu'à 21h - en cas d'absence, laisser les coordonnées)

**POUR FAIRE CONNAÎTRE LA TRADITION
AUX PRÊTRES DE FRANCE**

Abonnez-vous à la

ERROR: stackunderflow
OFFENDING COMMAND: exch

STACK:

50